ART. 7 N° 148

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mai 2015

PROTECTION DE L'ENFANT - $(N^{\circ} 2744)$

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N º 148

présenté par Mme Le Houerou

ARTICLE 7

À la première phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« les situations d' »

les mots:

« la situation des ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.